



Mon Village

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

N° 21

2^e TRIMESTRE 2015



C'est l'été, vive les vacances

Fleurissement



p.6

Portrait du mois



p.12

Fête des écoles



p.7

p.3

- Cérémonie du 19 mars 1962
- 70^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
- Appel du 18 juin 1940

p.4/5

- Budget 2015
- Incivilités
- PLU
- Certificat d'immatriculation
- Eclairage public
- Horaires d'été de la mairie

p.6/7

- Fête des Mères
- Fleurissement
- Fête des écoles

p.8/9

- L'ASSGA
- Aventures Canines
- Le Foyer Rural

p.10/11

- Gamins-Gamines
- L'ISA
- Rallye pédestre
- Fête des Mères

p.12/13

- Portrait du mois
- Point Relais lecture Eric de Buzelet

p.14/15

- GR 22 : Les vallées de l'Eure et de l'Avre
- L'Agenda
- Côté cuisine

p.16

- Pêle Mêle
- Recommandations en période de forte chaleur
- Pêche au gros
- Pensez au recensement
- Brèves
- Elections départementales et régionales
- Fête des voisins

Votre mairie vous accueille

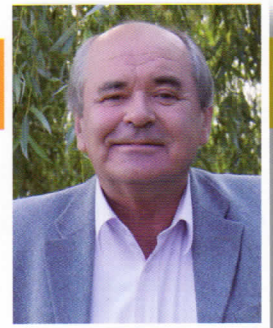
1 Place de Gaulle
27320 St-Germain-sur-Avre

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi et jeudi
de 16h30 à 18h30
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis
du mois de 9h00 à 11h00.

Une permanence
téléphonique est assurée
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.
Tél. 02 32 58 07 76
Fax 02 32 58 26 79

mairie.stgermainsur-avre@wanadoo.fr
Votre mairie en ligne :
<http://saintgermainsuravre.jimdo.com>

Le mot du Maire



Comme je vous l'avais annoncé précédemment, la Passée d'Août n'aura malheureusement pas lieu cette année.

En effet, la réglementation impose que cette manifestation soit organisée et gérée par une association et non pas par la commune. Devant la charge importante de travail et de préparation que cela représente, aucune association communale ne s'est portée volontaire pour reprendre cette fête qui faisait la renommée de notre village.

En parallèle, les associations communales œuvrent à la mise en place d'une fête rurale le week-end des 9 et 10 octobre, lors duquel un concours international de chiens de troupeaux sera organisé par Aventures Canines, dont la responsable est Madame Sabine EHLERS.

J'ajoute que le Marché de Noël sera organisé cette année par les associations.

Au programme sécurité routière, une étude va nous permettre, dès 2016, de sécuriser la RD 562, rue de France. Le Conseil Départemental de l'Eure, qui a en charge cet axe routier très fréquenté par les automobilistes, a donné son accord pour procéder à certaines mesures de sécurité.

Depuis plusieurs mois déjà, les dotations de l'état sont en baisse dans toutes les collectivités. De ce fait, le Conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h du matin. Cet essai, qui durera une année, devrait permettre de réaliser des économies non négligeables et de palier ainsi à la baisse des dotations.

Pour finir, la commune, contrainte par la loi ALUR, doit entamer une procédure de transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) avant le 1^{er} janvier 2016. Afin de ne pas perdre le bénéfice de la réglementation qu'elle imposait en matière d'habitat et d'urbanisme, cette procédure, qui prend en général entre 2 ans et 2 ans ½, doit être validée avant le 24 mars 2017.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et une bonne lecture.

Francis Gautier.

Etat civil



Naissances

- Noëilly GIRARD, 3 mars 2015
- Léo JAHANDIER, 28 mars 2015
- Mila PRONOST, 13 avril 2015
- Aymeric DERRIER, 9 mai 2015
- Enalie CHAPOT, 25 mai 2015
- Izia LE TRON, 31 mai 2015



Mariages

- David TURPIN et Elodie CHEMIN, 2 mai 2015
- Alban GAZILLE et Mélodie PANOT, 20 juin 2015



→ Cérémonie du 19 mars 1962

À Saint-Germain-sur-Avre, comme dans toute la France, un hommage solennel a été rendu à toutes les victimes combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Monsieur le Maire, Francis Gautier, ainsi que les personnes présentes à cette cérémonie, se sont recueillis avec humilité en souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour la France afin de ne pas oublier les combattants de ces conflits, les victimes civiles et tous ceux qui ont dû quitter la terre qui les a vu naître. Aujourd'hui, inscrivons la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans nos paysages, nos villes et nos villages comme dans les âmes et les cœurs des Français.

Monsieur le Maire a expliqué que cette journée de commémoration était une belle promesse d'avenir et qu'elle rappelait aussi que de part et d'autre de la Méditerranée, cette histoire avait tracé entre la France et l'Algérie un destin commun qu'elle partage aujourd'hui en luttant côte à côte contre la menace terroriste.

→ 70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Ce 8 mai 2015, Monsieur Riehl, Maire de Saint-Rémy-sur-Avre et Monsieur Pezon, Président des Anciens Combattants, étaient présents au côté de Francis Gautier, pour rendre hommage à l'engagement et au sacrifice d'une génération de combattants qui rendirent à la France sa liberté, sa fierté et surtout la Paix.



70 ans après, ce sont plus de 1 500 anciens qui ont été décorés de la légion d'honneur sur notre territoire. Les voix de ces derniers témoins vivants de l'histoire de notre identité continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. Une journée de commémoration nationale qui nous rappelle le prix et la fragilité de la Paix.



→ Appel du 18 juin 1940

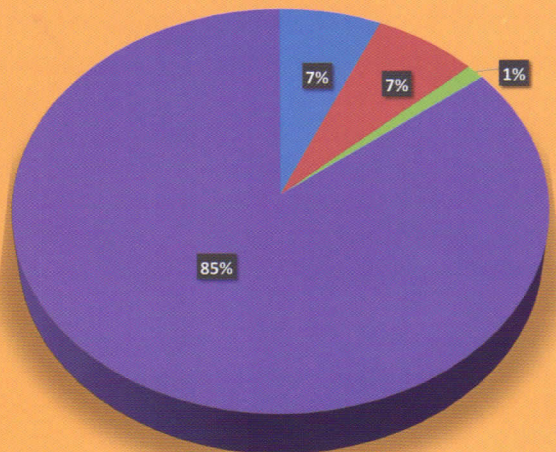
Le 18 juin 1940, refusant l'armistice que le Maréchal Pétain vient de demander à l'ennemi nazi, le Général de Gaulle rejoint Londres et lance depuis la BBC son appel à continuer le combat : c'est l'acte de la France Libre. Il forme les Forces

Françaises Libres, il œuvre au ralliement des pays de l'empire et s'impose auprès des Alliés. Dès 1942, il opère un rapprochement avec la Résistance intérieure augurant ainsi le renouveau de l'unité nationale.

Monsieur le Maire, Francis Gautier, accompagné du Conseil municipal, a commémoré au monument aux morts cette date historique.

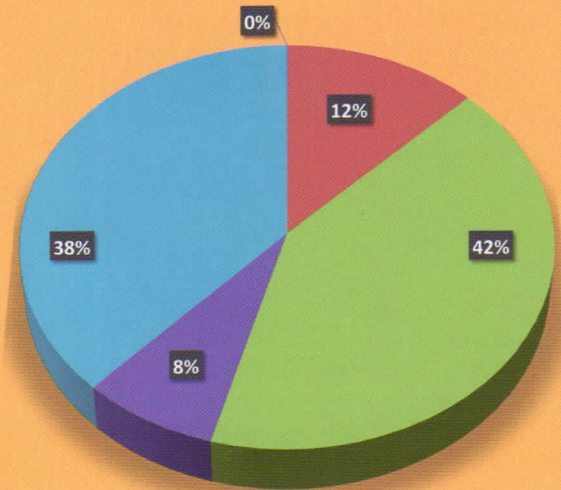


Dépenses d'investissement



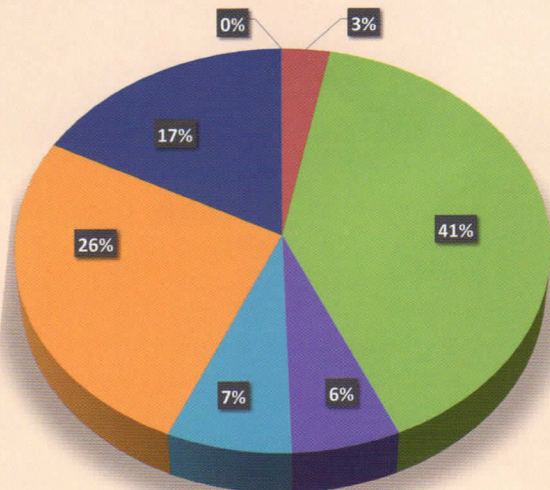
EMPRUNTS	43 615 euros
TRAVAUX DU SIEGE	44 579 euros
MATERIEL	7 981 euros
CONSTRUCTIONS	562 877 euros

Recettes d'investissement



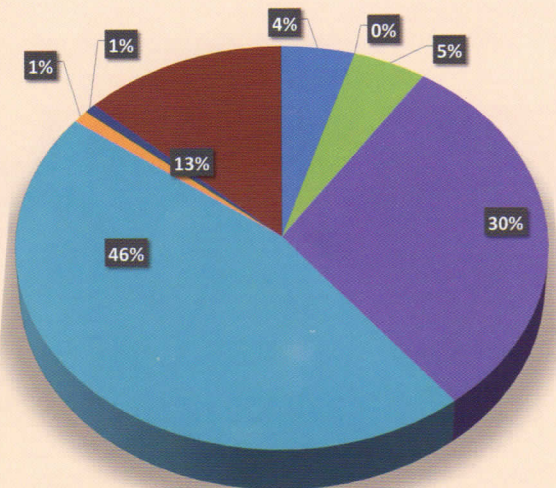
EMPRUNTS ET DETTES	514 euros
SUBVENTIONS	78 323 euros
DOTATIONS	260 153 euros
OPERATIONS D'ORDRE	48 780 euros
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT	235 859 euros

Dépenses de fonctionnement




SECOURS	240 euros
INTERETS D'EMPRUNT	24 708 euros
CHARGES DE GESTION COURANTE	321 511 euros
OPERATION D'ORDRE	48 780 euros
ATTENUATIONS DE PRODUITS	56 208 euros
CHARGES DE PERSONNEL	209 482 euros

Recettes de fonctionnement



PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 859 euros
PRODUITS FINANCIERS	4 euros
PRODUIS DE GESTION COURANTE	50 019 euros
SUBVENTIONS - DOTATIONS - PARTICIPATIONS	316 412 euros
IMPOTS ET TAXES	484 286 euros
PRODUITS DES SERVICES	10 776 euros
ATTENUATIONS DE CHARGES	7 949 euros
RESULTATION REPORTE	137 171 euros

Onglerie *Esthétique*



Tamil Nails Beaute

26 place Aristide Briand 27320 Nonancourt

02 76 55 73 53

HOME ELEC
électricité neuf & rénovation
domotique / portail / interphone

PHILIPPE PETIT

79 rue de normandie
27320 saint germain sur avre

home.elec27320@gmail.com
06.83.54.60.38



→ Incivilités

• Dépôts sauvages d'ordures

Nous avons constaté récemment plusieurs dépôts sauvages d'ordures dans notre village et près des containers pour le verre. Nous vous rappelons que la déchèterie est gratuite et qu'il est obligatoire d'y déposer tout ce qui ne va pas dans vos poubelles.



• Vols de fleurs

La Commune fleurit notre village afin de le rendre accueillant, des suspensions et des jardinières venant d'être déposées ont été volées. Le fleurissement de la stèle route du Mesnil a été arraché à trois reprises et les fleurs dispersées sur la route.

• Elagage des arbres et des haies.

Merci d'entretenir vos haies et vos devant de maison et d'élaguer vos arbres le long des voies départementales et communales.

→ PLU

Pourquoi élaborer un PLU à Saint-Germain-sur-Avre ?

La commune de Saint-Germain-sur-Avre dispose à l'heure actuelle d'un Plan d'Occupation des Sols, dit POS, approuvé le 26 février 1980 et révisé successivement les 7 mars 1983, 26 mars 1984 et 7 août 2002.

Ce document définit la gestion des espaces et les conditions applicables aux constructions.

Ce POS n'est plus conforme aujourd'hui aux règles d'urbanisme puisque différentes lois successives ont établi de nouveaux objectifs à atteindre notamment environnementaux (Lois du 13 décembre 2000) relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), du 12 juillet 2010 portant engagement national, (ALUR du 24 mars 2014).

En outre, si cette démarche n'est pas engagée avant le 31 décembre 2015, le POS deviendra caduc et la commune sera alors privée de tout document d'urbanisme et ne pourra donc plus faire valoir des règles de constructibilité propres, seul le Règlement National d'Urbanisme pouvant s'appliquer.

Qu'est ce qu'est un PLU ?

Comme le POS, il s'agit un document d'urbanisme réglementaire. Mais c'est aussi et surtout un outil de planification. Le PLU définit les orientations d'urbanisme et exprime le projet urbain de la commune.

A ce titre il détermine :

- des zones constructibles et les façons d'y construire une maison, des bureaux ou une entreprise, en fonction des hauteurs, de l'implantation sur le terrain ou des réseaux auxquels on devra se raccorder ;
- des zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou des surfaces destinées à l'agriculture. Le PLU pourra, à cette fin, favoriser le maintien ou le renforcement de la biodiversité et de la nature en ville, en réservant lors d'opérations de constructions neuves, rénovées ou habilitées, une part de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables (sols, surfaces en pleine terre végétalisée, toitures et terrasses ou murs et façades végétalisées, etc).

La transformation des POS en PLU est un gage de meilleure prise en compte du volet environnemental dans les politiques locales d'aménagement et de planification. Il exprime avant tout un projet d'aménagement et de développement de la commune.

Certificat d'immatriculation

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, il est désormais possible de demander un nouveau certificat d'immatriculation (carte grise) sans se déplacer en Préfecture. Néanmoins, dans de nombreux dossiers les justificatifs de domicile sont irrecevables. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous une liste de pièces justificatives acceptées par l'administration : http://www.carte-grise.org/liste_pieces_justificatif_domicile.htm De plus, si le règlement des taxes d'immatriculation est erroné, le dossier est refusé et le délai de traitement est ainsi allongé. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser ce simulateur en ligne avant d'envoyer un dossier : http://www.carte-grise.org/calcul_cout_carte_grise.php

Eclairage public

Dans le cadre des économies budgétaires, le Conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage public de notre village de **23h à 5h** du matin. Deux exceptions seront faites les soirs des 13 juillet et 31 décembre où l'éclairage s'éteindra à minuit.



Horaires d'été de la mairie

Du **1^{er} juillet au 7 août 2015** et du **24 au 31 août 2015** :

La mairie sera ouverte uniquement le **lundi et le jeudi de 15h à 17h**.

La mairie sera fermée du 10 au 23 août 2015.

Attention si vous avez des papiers à faire ou à récupérer (carte identité, permis de construire...) pensez à vous en occuper à l'avance.

En cas d'urgence, s'adresser à :

M. GAUTIER Francis, Maire, en composant le 06 09 49 46 70.

→ Fête des Mères



C'est le dernier dimanche de mai que les mamans du village ont été mises à l'honneur par notre Maire, Francis Gautier, retraçant l'histoire de la place des femmes au sein des civilisations passées jusqu'à la création de cette fête en 1950 par le Président Auriol. Il a souligné les injustices que subissent encore aujourd'hui de nombreuses femmes à travers le monde, les combats qu'elles mènent, et l'importance de la femme en tant que mère dans l'équilibre de la cellule familiale. Enfin, il a terminé son discours en ayant une pensée pour les mamans du village disparues prématurément, et a ouvert la distribution des roses aux mamans présentes dans la salle avec l'aide des conseillers municipaux.



→ Fleurissement



Comme chaque année, les fleurs sont à l'honneur dans notre village. Fin mai, les jardinières bénévoles du Foyer Rural ont officié, sous la baguette verte de Marcel Chabrol pour préparer les suspensions et les jardinières qui égayeront Saint-Germain-sur-Avre.



La maison d'autrefois
Flours et décoration

Retrouver nous Sur Facebook

Toute composition florale

Du mardi au jeudi de 9h à 13h et
de 14h30 à 20h

vendredi et samedi de 9h30 à 20h
Dimanche et lundi 9h30 à 13h

5b rue du pont vert 28350 St. Lubin

Tel

09,73,62,90,40//06,65,57,01,40

AVRE OUTILLAGES



02 32 37 66 97

Fax 02 32 37 66 83 - e-mail : avre.outillages@wanadoo.fr

→ Fête des Écoles

Cette année, le spectacle de fin d'année des écoles a eu lieu à Courdemanche sur le thème des couleurs, le samedi 27 juin. Sous une météo ensoleillée, le corps enseignant a fait, comme à chaque fois, un travail remarquable avec nos enfants.

A la fin du spectacle, et à l'initiative de la directrice de Courdemanche, M^{me} Jourdain, les élèves se sont réunis autour des trois autres maîtresses qui changent d'école à la rentrée prochaine. M^{me} Sergent, en poste à Courdemanche depuis 7 ans, réalise son rêve et retourne s'occuper d'une classe de petits à Illiers-l'Évêque.

La matinée s'est terminée par un pot de l'amitié organisé par la Commune de Courdemanche.



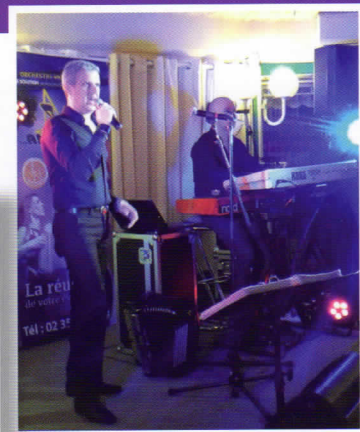
→ L'ASSGA



Soirée guinguette

La soirée Guinguette à Amfreville-sous-les-Monts s'est très bien passée. Comme nous sommes arrivés en avance, la plupart des 27 personnes s'est promené autour de l'écluse et est allée visiter une exposition de peinture.

Le repas se composait d'une salade de gésiers suivie d'un chili con carne et d'une salade de fruits. Sur place, une très bonne ambiance animée par le groupe « Les Andrews » avec des musiques variées (java, valse, slow, disco). La soirée s'est terminée à 1 h 45, et le retour à Saint-Germain-sur-Avre vers 3 h 30 du matin.



→ Aventures Canines

FRENCH OPEN 9-10-11 Octobre 2015

Le monde des bergers arrive à St-Germain-sur-Avre



Le berger est le premier métier de l'humanité.

Les concours de troupeaux ont une longue histoire. Le chien étant le collègue et l'outil de travail le plus important pour le berger, la sélection et la reproduction pour créer

le meilleur chien a toujours été très importante. Les bergers se retrouvent ensemble plusieurs fois par an pour comparer leurs chiens et trouver les meilleurs parents pour leurs futurs collègues poilus. Les concours étaient conçus pour recréer des challenges différents dans le travail quotidien d'un bon chien de berger : chercher et rassembler le troupeau, l'emmener vers son maître, le conduire, faire sortir des animaux spécifiques du troupeau, et ensuite les faire entrer dans un parc. Le parcours à suivre est le même partout dans le monde, mais la distance pour trouver les moutons et les conduire est plus longue pour les chiens les mieux dressés. C'est la capacité à s'adapter aux conditions différentes qui montre la compétence du chien et de son conducteur.

Lorsqu'il nous a été demandé si nous avions des propositions pour remplacer « La Passée d'Août » sur le thème « rural », pour nous l'événement évident était le concours de chiens de troupeaux.



Nous en organisons régulièrement en France et à l'étranger et nous sommes fiers de pouvoir l'organiser dans notre village, avec l'aide des associa-

tions et du Conseil municipal. Ce concours international aura lieu les 9, 10 et 11 octobre 2015 sur trois terrains avec 5 passages de chiens et 300 moutons. A ce jour, 14 pays sont inscrits (Japon, Suède, Irlande) ainsi que 90 chiens.

Pour les terrains qui seront utilisés pour ce concours, nous remercions : M. le Maire, Francis Gautier, M. Philippe Quesney et M. Marc Gastelais qui nous accueillent dans leurs champs. Nous aurons deux terrains de taille moyenne ainsi qu'un grand terrain de 600 m (niveau concours européen). Le terrain de la Passée d'Août sera réservé aux associations avec des animations (buvette, restauration, jeux, tombola, tir à l'arc, pesée du bélier..)

Des bénévoles vont venir de pays étrangers afin de nous aider pour les préparatifs une semaine avant les participants et leurs accompagnateurs qui arriveront dès le jeudi 8 octobre. Pendant 3 jours notre vallée et notre village seront visités par les bergers et leurs chiens, merci de leur faire le meilleur accueil.

Venez visiter le site web du concours à <http://caninature.wix.com/frenchopen> pour voir le planning, la liste des participants, le plan des terrains... Et si vous avez quelques heures de libre, venez nous aider; si vous avez une caravane à nous prêter ou des activités de stand à proposer, des lots à nous offrir, nous vous en serons très reconnaissants. Ensemble, donnons à nos visiteurs des souvenirs chaleureux et une expérience positive. Mais le plus important est que vous preniez du plaisir et que vous profitiez de ce spectacle et de notre fête.

→ Le Foyer Rural



Foire à tout

Le 12 avril, le Foyer Rural a organisé une foire à tout. Les exposants se sont répartis sur 280 mètres linéaires ce qui a permis aux visiteurs de faire de belles « affaires » sur chaque stand. Le soleil était au rendez-vous et l'espace restauration a connu un vif succès. Sabine Ehlers de l'association Aventures Canines nous a fait en fin d'après-midi une démonstration de chiens de troupeaux.

Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire auront lieu tous les mercredis à partir du **9 septembre 2015** de **19h00 à 20h00** à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre. La cotisation pour l'année sera de 100 € à régler en 2 ou 3 fois.

Tous renseignements au :
06 26 99 30 04.

Pétanque

Dimanche 7 juin, 24 équipes se sont affrontées sous un soleil de plomb. Quatre enveloppes ont récompensé les gagnants et des coupes ont été remises à la 1^{ère} et à la 2^{ème} équipe. Pour la 1^{ère} fois une coupe a été remise à une femme, et une autre offerte à un enfant.



0237488003

le p'tit bar
Restaurant, Traiteur
Franco vincent
40 rue de nonancourt
28380 st remy sur avre

Photo-Vidéo-Reporter

Patrice Lecourt
0608775283
Patrice.lecourtphoto@gmail.com
<http://lecourt-patrice-photographe.com>

*Reportages. Evénements. Industrie. Mariages.
Tous travaux photo, vidéo numériques, livres photo,
Diaporamas, Albums traditionnels, Tirages photo.*

→ Gamins-Gamines

Carnaval

Comme chaque année, l'association Gamins-Gamines a organisé le traditionnel Carnaval le samedi 4 avril après-midi. Le Bonhomme avait été confectionné par les enfants et les mamans quelques jours auparavant. Malgré une météo capricieuse, ce rendez-vous a rassemblé plus d'une cinquantaine d'enfants qui ont défilé dans les rues de Toisley jusqu'au château d'eau. Le cortège était ouvert par Raymond Ansart-Verdy et sa jument Ramona qui transportaient le Bonhomme Carnaval en calèche. Le Bonhomme a bien brûlé, l'hiver est terminé et le printemps arrivé !





→ L'ISA

Fête du jardin

L'association I.S.A a organisé « la fête du jardin » le même jour que la foire-à-tout. Sous le soleil, les amateurs de jardinage sont venus nombreux. Des boutures, plants et travaux

de couture étaient présentés à petits prix. Comme toujours, les conseils, les échanges, le partage et la convivialité étaient les priorités de l'association.



→ Rallye Pédestre

L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Communal organise un rallye pédestre le dimanche 20 septembre. Quelques heures pour découvrir ou redécouvrir la richesse de votre patrimoine local, en famille et de manière ludique, voilà simplement ce que vous propose l'association. Le succès de cette matinée dépend bien-sûr de votre participation que nous

espérons la plus forte possible. Sans attendre les modalités pratiques que nous ne manquerons pas de vous communiquer en temps voulu, vous pouvez d'ores-et-déjà former votre équipe de 2, 3 ou 4 personnes et vous inscrire, de préférence par mail, auprès de Mrs MAILLIER ou LECOURT (alain.maillier@orange.fr ; patrice.lecourtphoto@gmail.com).



Fête des mères

Le samedi 30 mai, l'association I.S.A. a organisé une manifestation à la bibliothèque pour la fête des mères, avec de nombreux articles fabriqués dont des nouveautés qui ont beaucoup plu aux visiteurs. Pour l'association, il était important que cette journée se passe dans un lieu très convivial.

Le Lilas Bleu

*Cadeaux
Décoration de la maison
Liste de Mariage*

43, Grande Rue 27320 NONANCOURT

Tél./Fax : 02 32 32 45 97

Mail : lelilasbleu@wanadoo.fr

02.37.48.91.85
5 rue du plessis
28380 St Rémy sur Avre

Du mardi au vendredi
9h-12h/14h-18h30
Samedi 8h30-17h00

Ô

Salon de Christine

Coiffeur-Visagiste-Esthétique

Un cadeau vous sera offert pour votre 1er rendez-vous

Pizzeria au feu de bois
RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
PIZZAS À EMPORTER

02 37 48 88 83

RN 12 - Vert en Drouais

Pizzeria au feu de bois

RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES

Portrait du mois

→ Samantha Riault-Heroult

Au sein du cabinet médical de Nonancourt ou à votre domicile, Samantha est praticienne en massages bien-être, relaxation, énergétique et sportif.



Patrice L : **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, et depuis combien d'années habitez-vous votre village ?**

Samantha R-H. : Je suis native de Caen et titulaire d'un BEP Sanitaire et Social pour enfants, adultes et personnes âgées. Je suis mariée et j'ai deux enfants, dont le plus jeune est scolarisé à l'école de Courdemanche, nous sommes installés sur Saint-Germain-sur-Avre depuis presque 10 ans.

Patrice L : **Quel a été votre parcours professionnel, et comment en êtes-vous arrivée à ouvrir votre cabinet à Nonancourt ?**

Samantha R-H. : J'ai travaillé, entre autre, comme infirmière en puériculture, dans la vente de matériel médical, mais après une interruption professionnelle pour des raisons familiales, j'ai souhaité me reconverter. Après une réflexion personnelle et une étude de marché, afin de savoir si mon projet de salon de massage aurait un avenir sur notre secteur, j'ai cherché une formation qui répondait à ma demande. Puis, j'ai fait appel au Pôle Emploi pour obtenir un financement et ainsi monter un projet.

Patrice L : **Quelle formation avez-vous suivi ?**

Samantha R-H. : J'ai fait une formation SPA à Paris dans le 7ème arrondissement pendant 1an à l'institut FIGARI, sur des modèles hommes, femmes et enfants. Pour obtenir ce diplôme, il est nécessaire de pratiquer une centaine de massages parmi des massages bien-être, relaxation (californien), énergétique, sportif (suédois), drainant, minceur, lymphatique, massages du monde. Dernièrement, j'ai complété ma formation par l'apprentissage de massages pratiqués assis (massages amma), de plus courte durée, dans des entreprises par exemple. J'ai réalisé de nombreux stages pour me perfectionner dans des lycées scolaires dans les Yvelines et dans des spa. Depuis la fin de mon cursus de formation, je donne aujourd'hui des cours de massages dans l'établissement qui m'a formée.

Patrice L : **Comment avez-vous trouvé ce lieu pour exercer votre activité ?**

Samantha R-H. : Volontairement, je tenais à ce que mon activité se pratique au sein d'un cabinet médical, afin qu'aucune confusion ne puisse avoir lieu. A la suite du départ de la réflexologue plantaire de Nonancourt, j'ai

pris la suite et entièrement re-décoré les lieux. Que ce soit au cabinet, ou lorsque je me déplace à domicile avec ma table et mes produits de massage, je travaille avec un fond musical afin de créer une ambiance propice à la relaxation.

Patrice L : **Au final, êtes-vous satisfaite de cette reconversion professionnelle ?**

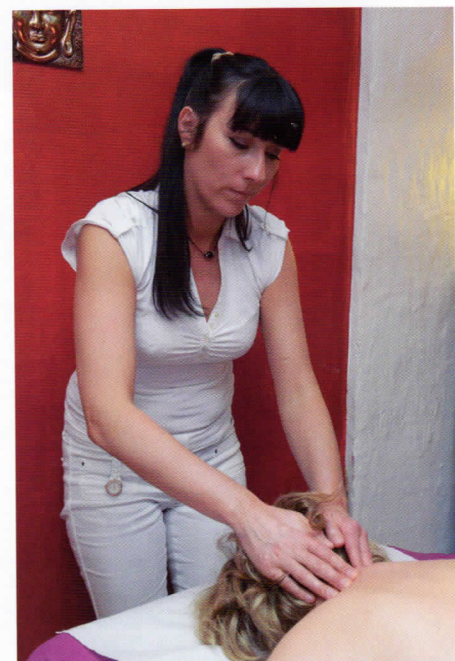
Samantha R-H. : Je suis passionnée par ce que je fais, et ce que j'apprécie dans cette nouvelle activité c'est que je suis libre d'organiser mon emploi du temps, même s'il m'arrive de travailler 7 jours sur 7, en fonction de la demande.

Patrice L : **En vous remerciant pour votre accueil, pouvez-vous nous donner vos coordonnées et votre site internet pour celles et ceux qui souhaiteraient faire appel à vos services, ou avoir de plus amples informations dans votre domaine de compétences ?**

Samantha R-H. : Sam maSSage, 19 Bis rue Pierre Mendès France à NONANCOURT
Tél : 06.82.42.76.59.

Email : samanthaer07@gmail.com

Site internet : <http://sammassage.jimdo.com/>



→ Point Relais Lecture Eric de Buzolet

La bibliothèque de Saint-Germain-sur-Avre a fait peau neuve !

Eh oui, depuis quelques mois, nous occupons seuls les locaux. Nous avons pu ainsi nous agrandir et réaménager nos rayons ce qui permet de mieux mettre en valeur les différents ouvrages.

De plus, nous avons créé un espace dédié uniquement aux enfants.

La bibliothèque est, avant tout, un espace public de sociabilité offrant des occasions de détente et de rencontre.

Nous mettons tout en œuvre pour mettre à votre disposition gratuitement un grand choix d'auteurs et de titres récents, accompagnés, dès que l'occasion se présente, de dédicaces.

Nous vous invitons tous à venir nous voir pour découvrir ce nouvel espace.



Nouveautés

(La liste complète figure sur le site de la mairie)

Quelques titres parmi les Nouveautés Printemps/Été 2015 :

- **Marc Lévy** Elle et Lui
- **Guillaume Musso** L'instant présent
- **Fred Vargas** Temps glaciaires
- **Harlan Coben** Tu me manques
- **Michel Bussi** Maman a tort
(livre dédié par l'auteur)
- **Daniel Picouly** Le cri muet de l'iguane
Little piat il faut sauver la reine
(livre jeunesse)
(livres dédiés par l'auteur)

Sam ma Sage
Modelage corporel de bien être,
de relaxation et énergisant

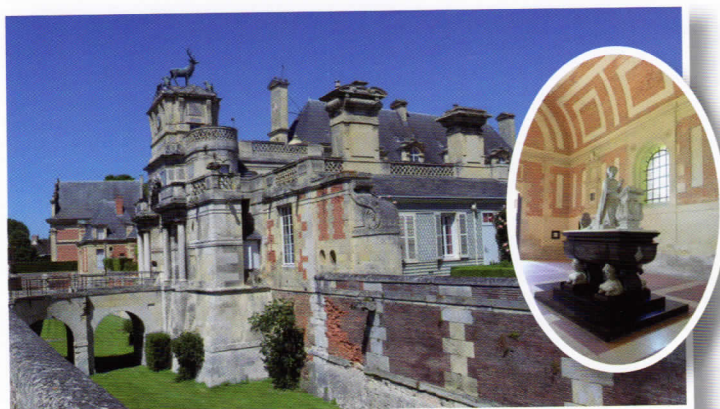
samanthaher07@gmail.com

Samantha
06.82.42.76.59



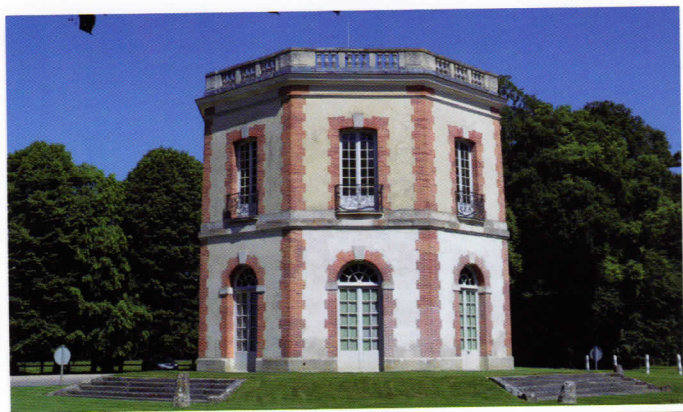
→ GR 22 :

Les vallées de l'Eure et de l'Avre



Château et tombeau de Diane de Poitiers à Anet

Au XVI^{ème} siècle, Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II, fait construire un nouveau château qui compte parmi les édifices de référence de la Renaissance française. Le domaine comprend le magnifique château dont il ne subsiste qu'une aile, la chapelle, la chapelle funéraire et le portail triomphal dans lequel est enchâssée la curieuse horloge qui indiquait les phases de la lune. Le cerf marquait les heures en frappant le métal de son sabot.



Pavillon de chasse de la forêt de Dreux

D'une superficie de 3 405 hectares, la forêt domaniale de Dreux fut incorporée au domaine de l'État en 1917. Traditionnellement chassée à courre, la forêt fut percée à cet effet au début du XVIII^{ème} siècle, d'un remarquable réseau de routes et d'allées en étoile, dont les principales convergent vers le Pavillon Octogonal (pavillon de chasse), bâti en 1756 par le Comte d'Eu. Les autres curiosités sont les polissoirs, d'époque néolithique, la Robertière (ruines du XII^{ème} siècle), le site archéologique de Fort Harrouard, la Croix de la Tasse (1730) et le château de Sorel.



L'aqueduc de l'Avre à Fermaincourt qui traverse l'Eure avec ses 73 arches.

• MUZY



Les 2 statues de l'église de Muzy.

L'église de Muzy est un ancien prieuré du XII^{ème} siècle.

• MESNIL-SUR-L'ESTRÉE



L'église de Mesnil-sur-l'Estrée renferme un retable du XIV^{ème} siècle.



Le chemin des briquettes à Mesnil-sur-l'Estrée.

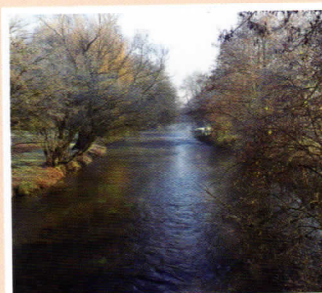
• SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE



Son église.



Son lavoir.



L'Avre.



Le pavillon.

• SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS



Château du XVII^{ème} siècle, construit en briques et pierres.



L'orangerie du château.

L'agenda

13 JUILLET : Fête Nationale avec feu d'artifice.

1^{er} SEPTEMBRE : Reprise des jeux de cartes de 14h à 18h organisé par le Foyer Rural 06 26 99 30 04.

13 SEPTEMBRE : La route des moissonneurs organisée par l'ASSGA. Tél. Didier Perchon 02 32 58 09 81 Dany Guilloreau 06 27 44 46 40.

19 SEPTEMBRE : Rallye pédestre organisé par l'association du Patrimoine.

9-10-11 OCTOBRE : French Open international

10 OCTOBRE : Belote organisée par le Foyer Rural
Tél : 06 26 99 30 04.

31 OCTOBRE : Boum d'Halloween organisée par Gamins-Gamines à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.

8 NOVEMBRE : Banquet des Aînés offert par la Municipalité.

11 NOVEMBRE : Banquet des Anciens Combattants

21 NOVEMBRE : Loto organisé par le Foyer Rural
Tel : 06 26 99 30 04

28-29 NOVEMBRE : Marché de Noël organisé par les associations de Saint-Germain-sur-Avre.
Tel : 02 32 58 02 16 / 06 26 99 30 04.

5 DÉCEMBRE : Téléthon

6 DÉCEMBRE : Spectacle de Noël organisé par Gamins-Gamines à la salle des fêtes de Courdemanche.

31 DÉCEMBRE : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes.

Côté cuisine

→ Clafoutis aux cerises

Recette

Ingrédients :

- 4 œufs
- 3 cuillères à soupe de sucre semoule
- 100 g de farine
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 30 cl de lait
- 1 pincée de sel
- 500 g de cerises (type burlat)
- beurre + sucre pour le moule

1. Mettre tous les ingrédients dans un bol et mixer jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

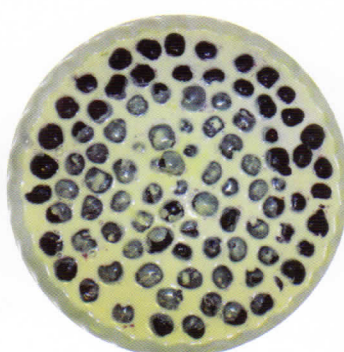
2. Beurrez et sucez le moule, disposez les fruits et versez la pâte.

3. Enfourez 30 à 40 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

4. Laissez refroidir avant de déguster.

Variante

Vous pouvez utiliser d'autres fruits à la place des cerises, comme des groseilles, des abricots ou des pommes.



Charcuterie-Traiteur - LEFORT
41 Grande rue 27320 Nonancourt - Tél. 02 32 58 04 40

A VOTRE BEAUTE
Institut de Beauté

Parsi Sophie
Esthéticienne

4 bis Grande Rue
27320 La Madeleine De Nonancourt
02.32.38.36.74

email : votrebeaute.lamadeleine@orange.fr
Facebook : [votrebeaute.lamadeleine](https://www.facebook.com/votrebeaute.lamadeleine)

Elections départementales



Résultats du 1^{er} scrutin du 22 mars 2015

Inscrits : 964 / Votants : 409
 Bulletins blancs : 20
 Bulletins nuls : 1
 Total exprimés : 388

M. MIGUET Christophe et M ^{me} RENAULT Christine	21
M. GOUIN Olivier et M ^{me} MENEYROL-MENY Fanny	148
M. HERVIEU Joël et M ^{me} LEPETIER Delphine	110
M ^{me} QUANTIN Monique et M. QUILLERE Dominique	33
M ^{me} BONNARD Colette et M. FRANCOIS Michel	76

Résultats du 2^e scrutin du 29 mars 2015

Inscrits : 964 / Votants : 427
 Bulletins blancs : 26
 Bulletins nuls : 13
 Total exprimés : 388

M. GOUIN Olivier et M ^{me} MENEYROL-MENY Fanny	181
M ^{me} BONNARD Colette et M. FRANCOIS Michel	207

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015

Fête des voisins

Pour la première fois à Saint-Germain-sur-Avre, la municipalité avait mis la maison communale à la disposition des habitants pour célébrer la fête des voisins, le vendredi 29 mai dernier. Un rendez-vous qui n'a rassemblé que peu de personnes, et n'a pu être représenté par les conseillers, adjoints et Maire qui assistaient à une réunion du Conseil Municipal la même soirée.

« Mon Village »

Directeur de la Publication : Francis GAUTIER
 Rédacteur en Chef : Patrice LECOURT
 Crédit photographique : Patrice LECOURT, Fanny ENGEL, Sabine EHLERS, Morgane PERCHON.
 Rédacteurs de ce numéro : Monique LECOURT, Fanny ENGEL, Sabine EHLERS, Marie-Thérèse BAPTISTE, Alain MAILLIER, Frédérique MASSUARD.
 Mise en page et Impression : CC Impressions - Tél. 02 33 83 34 48

Pêle Mêle

Recommandations en période de **Forte chaleur**

ars Dans notre région, Météo-France ne prévoit pas de situation caniculaire. Toutefois, les températures élevées des prochains jours sont l'occasion pour l'Agence régionale de santé de rappeler les recommandations en période de forte chaleur.

Il est conseillé, surtout pour les personnes fragiles et les jeunes enfants, d'éviter de s'exposer à la chaleur. Pour cela, il faut fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, ouvrir les fenêtres tôt le matin et tard le soir quand la température a baissé et éviter de sortir pendant les heures chaudes de la journée.

Il est également nécessaire de boire régulièrement, au moins un litre et demi à deux litres d'eau par jour sauf en cas de contre-indication médicale, et de se rafraîchir avec : des douches, un brumisateur ou un linge humide.

Pendant cette période, les personnes dépendantes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables. Il est important que leur entourage (famille, voisins, amis ...) prenne régulièrement des nouvelles et leur rappelle les mesures de prévention.

Des recommandations pour le public, les sportifs, les travailleurs et les professionnels de santé sont disponibles sur le site de l'ARS de Haute-Normandie et du ministère de la santé aux adresses suivantes :

www.ars.haute-normandie.sante.fr
www.sante-sports.gouv.fr

La plateforme téléphonique d'information « Canicule »
0800 06 66 66

fonctionne tous les jours, de **9h00 à 19h00** (appel gratuit depuis un poste fixe en France). Ce numéro permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.

Pêche au Gros



Romain Gautier a pêché dans l'Avre, rivière de Ière catégorie, un brochet de 101 cm de long et pesant 6,2 Kg. Il l'a ferré à l'aide d'un leurre artificiel. Cette pièce représente une des plus grosses prises de ces onze dernières années. Romain est sociétaire de l'association des pêcheurs rémois, espère améliorer son record car deux autres gros brochets ont été aperçus dans notre rivière.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
 Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
 Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.